

budget: pensionnés pour invalidité, anciens combattants invalides, pensionnés de vieillesse, aveugles pensionnés, ouvriers industriels à la retraite, propriétaires de rentes achetées en vue de la vieillesse, propriétaires d'obligations, gens à faible revenu, etc.

Les membres du Gouvernement peuvent se renseigner sur la situation présente en questionnant les directeurs des succursales secondaires de nos banques, qui font directement affaires avec les gens à faible revenu. On leur répondra, j'en suis à peu près sûr, que ce qui inquiète le plus les banques aujourd'hui, c'est, entre autres choses, la façon dont les gens doivent puiser à même leurs épargnes et engager les valeurs réservées pour leur protection. Ils doivent agir ainsi pour faire face aux exigences actuelles de la vie quotidienne.

Nous nous sommes tous réjouis d'apprendre que, tout au moins, on établira un régime universel de pension pour les vieillards de 70 ans et plus. Avant même que la loi soit adoptée, il nous faut reconnaître cependant que la somme de \$40 par mois ne vaut guère plus que \$20 d'après les normes d'avant-guerre. Or personne ne jugeait alors suffisante une pension de \$20 par mois. C'est donc un résultat désastreux.

Même si notre espoir se réalise et si, grâce à leur puissance de plus en plus grande, les nations libres réussissent à prévenir une guerre générale, nous ne parviendrons à maintenir la paix qu'au prix d'un effort long et soutenu pendant lequel il nous faudra constamment renouveler nos armes. Le succès de nos efforts en vue d'assurer la paix dépendra de la mesure où nous pourrons éviter les ravages de l'inflation.

La tâche urgente et capitale que le Parlement doit accomplir de toute nécessité,—le Gouvernement n'est pas seul en cause,—c'est celle de protéger l'économie dont dépend tout notre effort de survivance. Il est tout aussi important et il peut même sembler plus nécessaire, à nos yeux humains, d'apporter sans retard du soulagement à tous ceux qui, loin de pouvoir profiter de l'inflation, ne sont pas en mesure de se prémunir contre ses conséquences désastreuses et de leur donner dans une certaine mesure l'assurance qu'ils pourront répondre aux simples exigences de la vie quotidienne.

Outre les privations très réelles du moment et l'accroissement de ces privations qui accompagnerait toute nouvelle augmentation du coût de la vie, il y a le fait qu'en ce pays où la majorité de la population estime qu'il convient d'encourager la réussite fondée sur la libre entreprise, nous apercevons les germes de la méfiance entre les diverses catégories professionnelles qui sévit chez certaines nations plus anciennes auxquelles les condi-

tions économiques ont laissé ce malheureux héritage, fruit de l'inflation qui impose des privations au plus grand nombre alors qu'elle profite à la minorité qui est en mesure, de par sa situation stratégique, de tirer avantage de l'inflation elle-même. Il ne faut pas permettre que ce problème nous échappe encore davantage ni qu'il devienne un épouvantail. Il faut nous y attaquer résolument, sinon nous essaierons un échec de première grandeur dans la longue lutte que nous avons engagée.

Puisque la solution réside dans la production et que le Canada dispose de plus de ressources inexploitées qu'aucun autre pays, il est permis d'affirmer, sans s'inspirer d'un optimisme trop léger, qu'aucun autre pays du monde n'est mieux en mesure de lutter contre l'inflation que le nôtre. Fort de cette conviction, je vais proposer une motion qui, je l'espère en l'occurrence, ne sera pas examinée en fonction de l'inflexible opposition qui divise les partis en présence dans cette Chambre. (*Exclamations*). Il est des gens qu'il intéressera de savoir que les effets de l'inflation qui sévit dans notre pays sont un sujet d'hilarité pour certains membres de la Chambre.

C'est fort de cette confiance et même de la conviction que tout le reste dépend de l'heureuse solution de ce problème, que j'ai l'intention de présenter une proposition d'amendement invitant le gouvernement à prendre des dispositions immédiates pour résoudre effectivement le problème. Qu'on ne se contente pas de répéter que des mesures s'imposent. Le discours du trône le dit et ajoute que le Gouvernement va recourir à certaines mesures. J'invite donc les membres de la Chambre à déclarer qu'il y a lieu d'y recourir sans autre délai. La motion est rédigée en des termes qui permettent à tous les membres de la Chambre de demander d'y donner suite sans avoir à censurer le Gouvernement pour n'avoir pas su résoudre le problème.

Trop souvent, des députés disent qu'ils auraient appuyé telle proposition d'amendement si elle n'avait pas renfermé certains détails qu'ils n'approuvent pas tout en souscrivant à l'objet principal de la motion. La motion que je vais formuler ne prête à aucune interprétation de ce genre et j'espère que les députés en tiendront compte lorsque le moment sera venu de se prononcer. Les membres de tous les groupes présents à la Chambre et qui croient que des mesures efficaces s'imposent appuieront sans doute la motion, laquelle fait soigneusement abstraction de toute autre considération litigieuse et ne fait que les inviter à déclarer si le Gouvernement doit, oui ou non, s'attaquer au problème de l'inflation de façon à assurer le bien-être général et la sécurité de tous les Canadiens.